



De plus en plus d'entreprises aident leurs salariés à se loger

Face à l'envolée des loyers et des prix de l'immobilier, un nombre croissant d'entreprises a choisi de prêter main-forte à leurs salariés dans leur recherche d'un toit. Alors que les demandes auprès d'Action logement (ex-1 % Logement) sont en nette hausse, certains grands groupes, comme Total ou La Poste, met-

tent en place des mesures négociées avec les syndicats incluant le versement d'une aide mensuelle pour les nouveaux embauchés locataires dans le privé. Les jeunes salariés peuvent, eux aussi, bénéficier de dispositions particulières, notamment pour le financement de la caution.

SOCIAL

Recours accru au 1 % logement, versement d'aides financières spécifiques... Certaines entreprises ont décidé d'épauler leur personnel face à l'envolée des loyers et des prix de l'immobilier, qui pèse sur le pouvoir d'achat des salariés comme sur leur mobilité.

La crise du logement incite un nombre croissant d'entreprises à aider les salariés à se loger

La flambée des prix du logement n'est pas un sujet de préoccupation réservé aux ménages. Les entreprises surveillent elles aussi avec attention l'évolution des loyers ou du prix du mètre carré, et sont de plus en plus nombreuses à prêter main-forte à leurs salariés dans leur quête d'un toit.

Si elles ne sont pas concernées directement, elles sont en effet conscientes que la hausse des prix de l'immobilier pèse sur le pouvoir d'achat de leur personnel, et par voie de conséquence sur ses attentes lors des négociations salariales. De surcroît, les difficultés pour trouver un domicile proche du lieu de travail obligent parfois les salariés à des temps de transport très longs, ce qui nuit à leur qualité de vie et décourage même certains candidats à l'embauche. De quoi justifier une attention accrue des DRH, et pas seulement en Ile-de-France, région la plus exposée à la surchauffe. « Les dirigeants que je rencontre en province signalent eux

aussi une insuffisance de logements, rapporte Jacky Chatelain, directeur général de l'APEC. *Que ce soit en Champagne-Ardenne ou à Marseille, ils y voient un frein à l'attractivité de leur région.* » Pour surmonter ces difficultés, les entreprises assistent de plus en plus souvent leurs salariés dans leur recherche, même si elles ne disposent pas comme la SNCF de 48.000 appartements et 6.800 chambres meublées.

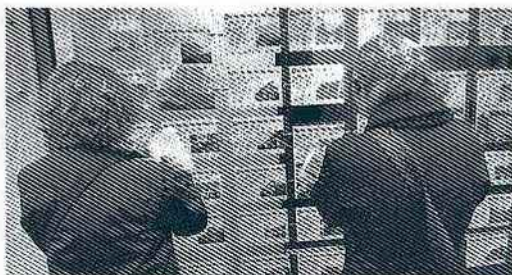
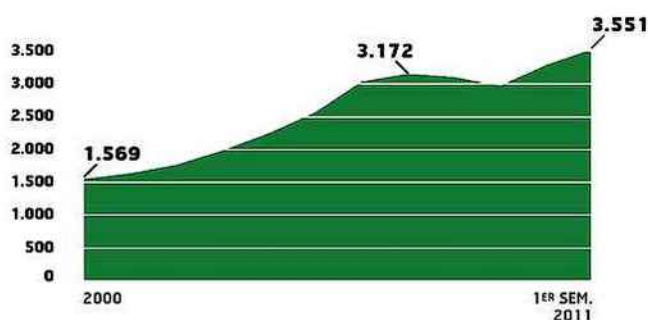
Sollicitations plus nombreuses

L'intervention la plus classique se fait par le biais d'Action Logement (ex-1 % logement), qui permet l'accès à la location. « Les sollicitations de la part des entreprises sont beaucoup plus nombreuses, notamment quand un logement du parc redevient disponible dans une zone en tension comme l'Ile-de-France ou Provence-Alpes-Côte d'Azur », confirme-t-on du côté de l'organisme paritaire.

Mais certaines entreprises vont plus loin et négocient une pano-

LE PRIX DES APPARTEMENTS EN FRANCE

EN EUROS LE M²



« LES ÉCHOS » / SOURCE : CENTURY 21 / PHOTO : MYCHELE DANIAU/AFP

plie d'aides avec leurs syndicats, trouvant là un moyen d'attirer ou fidéliser les talents tout en soignant la paix sociale. Pour aider à l'accession au parc privé, elles proposent par exemple de souscrire une garantie des risques locatifs (une assurance contre le défaut de paiement du locataire) à la place du propriétaire, pour convaincre ce dernier de louer le logement.

« Les sollicitations de la part des entreprises sont beaucoup plus nombreuses. »

ACTION LOGEMENT

D'autres prennent en charge une partie du loyer, notamment pour les jeunes, pour qui les partenaires sociaux viennent aussi, dans un accord interprofessionnel signé au printemps, d'esquisser des solutions (lire ci-dessous). Celles qui en ont les moyens donnent

un coup de pouce financier pour l'accession à la propriété. Total offre ainsi à ses salariés la prise en charge de 50 % des intérêts du prêt principal, à hauteur de 60.000 euros. « Le dispositif rencontre beaucoup de succès », confirme Virginie Lalanne, du service ressources humaines du groupe. De son côté, à l'occasion du transfert de près de 10.000 salariés de Paris à Montrouge (Hauts-de-Seine), le Crédit Agricole rembourse jusqu'à 10.000 euros de frais de notaires pour ceux qui emménageraient à proximité de leur lieu de travail.

Ces initiatives ne sont toutefois pas réservées aux grands groupes. Axon, une grosse PME d'un millier de salariés situé à Montmirail (Marne), loue des appartements proches de l'entreprise pour les sous-louer à un prix inférieur à celui du marché à ses nouveaux embauchés. « C'est un argument dans notre politique de recrutement », indique la direction.

LIONEL STEINMANN

La Poste fait feu de tout bois pour épauler ses salariés à la recherche d'un toit

La direction de l'entreprise a récemment signé un accord avec les syndicats qui confirme les importants moyens financiers dédiés au service logement.

Si les postiers éprouvent, comme les autres salariés, des difficultés croissantes à se loger dans les régions où les prix de l'immobilier grimpent en flèche, au moins peuvent-ils compter sur le soutien de leur employeur. Le service logement de l'entreprise compte une cinquantaine de personnes, « et son action est un aspect très important de la politique sociale », indique Pascale Martinuzzi, la responsable. Le sujet a fait l'objet en mars d'un accord signé par tous les syndicats, y compris SUD.

Le service comptabilise actuellement 5.000 demandes d'accès à un logement social, sur une population de 240.000 salariés. Pour y répondre, il peut s'appuyer sur les 30 millions d'euros annuels de contribution de la Poste à Action logement (ex-1 % logement), et aux logements qui y correspondent. Mais au-delà de sa contribution légale, l'entreprise dispose d'un budget complémentaire de 20 millions d'euros sur la période 2011-2013 pour financer la réser-

vation d'appartements supplémentaires auprès des organismes HLM. «

3.000 familles logées par an

Au total, nous arrivons à loger près de 3.000 familles de postiers chaque année », rapporte Pascale Martinuzzi. Et les ménages qui souhaiteraient accéder à la propriété dans le parc HLM bénéficient d'une ristourne de 0,5 point sur le taux d'intérêt du prêt principal, par le biais de La Banque Postale.

Le secteur privé n'est pas pour autant délaissé. La Poste vient de signer une convention avec un site Internet spécialisé pour faciliter la mise en relation entre postiers candidats à la location et bailleurs. Le dispositif sera opérationnel à la rentrée. Pour rendre les dossiers de ses salariés plus attractifs, l'entreprise finance également la Garantie des risques locatifs dans une vingtaine de départements marqués par un marché de l'immobilier tendu. Surtout, les nouveaux embauchés peuvent bénéficier sans condition de ressources d'une aide à la location dans le secteur privé. Ce coup de pouce financier mensuel peut atteindre jusqu'à 7.800 euros sur quatre ans en Ile-de-France. « *L'objectif est de leur obtenir le plus vite possible un logement social* », explique Pascale Martinuzzi.

L. S.

Des mesures particulières pour les jeunes

Les partenaires sociaux et certaines grandes entreprises tentent de remédier aux difficultés aiguës d'accès au logement qui frappent les moins de 30 ans.

Pauvres jeunes ! Non seulement les moins de 30 ans sont les plus concernés par la précarité de l'emploi (ils représentent près de la moitié des intérimaires), mais l'absence de CDI les pénalise de surcroît dans la recherche d'un logement : difficile, quand on cumule les contrats courts, de décrocher un bail ou un crédit auprès d'une banque. Les jeunes sont ainsi ceux qui consacrent la plus forte proportion de leurs revenus aux dépenses de logement (avec un taux d'effort net moyen de 18 % pour les 25-29 ans selon les derniers chiffres de l'Insee, contre 10,3 % pour l'ensemble de la population). Cela renforce leur vulnérabilité à la hausse des prix de l'immobilier.

45.000 logements en trois ans
Ces difficultés ont poussé les partenaires sociaux à agir. Le 29 avril, patronat et syndicats ont abouti à un accord prévoyant notamment la construction de 45.000 logements de petite surface sur trois ans à destination des jeunes. Les entreprises de travail temporaire, très sensibilisées au sujet, ont éga-



Les jeunes sont ceux qui consacrent

la plus forte proportion de leurs revenus aux dépenses de logement. l'ement mis en place des mesures : le fonds d'action sociale de la branche, le FASTT permet aux intérimaires qui totalisent plus de

5.000 EUROS

Le plafond, sur trois ans, de l'aide au logement locatif chez Total.

600 heures de mission sur les douze derniers mois de bénéficier de l'avance Loca-pass (un prêt sans intérêt pour financer la caution), ou encore d'une assurance gratuite

garantissant le paiement du loyer, afin de rassurer les bailleurs.

Quelques grandes entreprises ont également lancé des initiatives. Total a signé en mai avec cinq syndicats un accord couvrant neuf de ses sociétés en France. Le texte vise à faciliter l'accès au logement locatif pour les nouveaux embauchés titulaires d'un contrat d'au moins un an. « *Nous avons identifié des difficultés chez les salariés sur ce sujet, notamment chez les jeunes* », explique Virginie Lalanne, qui travaille au services ressources humaines de l'entreprise. Les trois quarts des nouveaux embauchés du pétrolier ont moins de 35 ans. Ils peuvent

désormais demander une avance sur salaire pour financer la caution, remboursable en dix fois.

Surtout, ceux dont le salaire ne dépasse pas 1,5 fois la rémunération annuelle minimale garantie chez Total ont la possibilité de toucher une aide mensuelle pour payer leur loyer. Le pécule peut dépasser les 5.000 euros sur trois ans pour une famille avec enfants en région parisienne. Cette mesure existe également à la SNCF, les néo-cheminots pouvant percevoir sous conditions de ressources jusqu'à 3.500 euros sur trente-six mois, selon la région et la situation familiale.

L. S.